



TERRASSE HAUTE

Le sol est recouvert de plancher en état d'usage, le garde-corps est démonté. La vue donne sur la mer.





G. EXTÉRIEUR

A l'entrée de la propriété, un portail donne sur une cour et une rampe vers le niveau 2, où se trouvent un parking couvert et un garage.

L'aire d'accès est goudronnée. Trois boxes se trouvent à l'extrémité de l'aire d'accès, sous la terrasse du niveau 2.

Le portail, permettant le passage de véhicules, est motorisé.

Un pilier est non enduit à l'entrée. Au sud de ce pilier, je constate la présence d'une barrière de chantier, fermant l'accès depuis le fond de l'avenue, à gauche du portail, vers une voie non revêtue, cheminant sur l'extrémité sud de la parcelle.

Cette voie non revêtue, rejoint la limite avec la parcelle CL n°156.

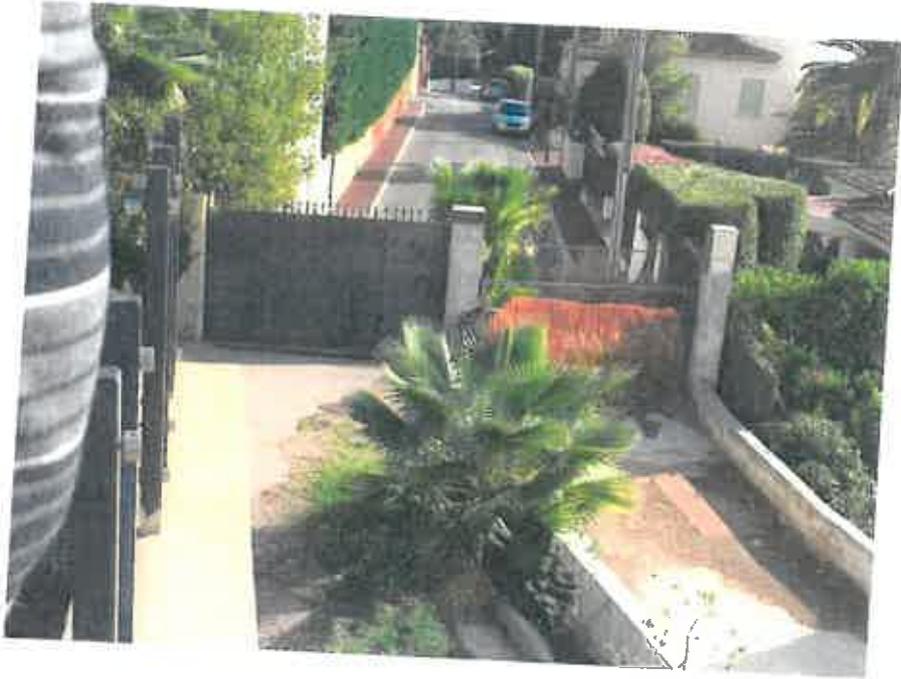
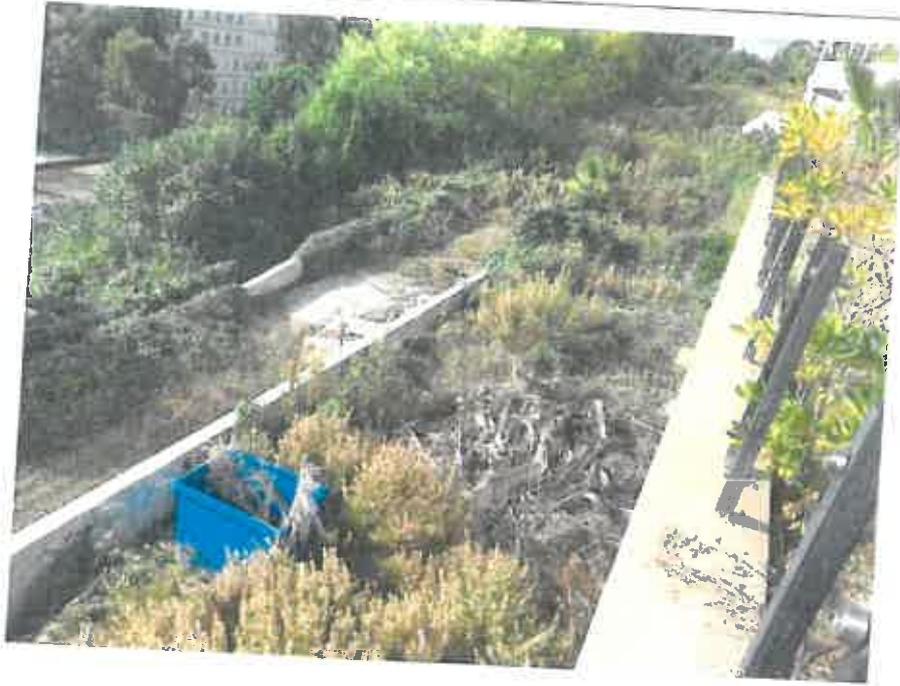
Mr BOUTON me déclare que ces travaux de création d'une voie de desserte, ont été réalisés par le propriétaire de la parcelle CL n°156. Il conviendra de vérifier sur les actes et titres de propriété respectifs, s'il existe une servitude de passage.

Les quelques espaces verts sont en état moyen, une partie est en friche du côté sud.

Les façades de la bâtisse sont en état d'usage, il convient de se reporter aux photographies réalisées depuis les terrasses des différents niveaux :



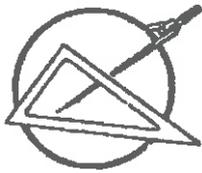
Portail barrière de chantier voie sud







11-06-2013 184



CABINET PROCARIONE

« La Fauette » 44, Rte de st Antoine 06200 NICE

Tél. : 04.93.86.38.88 Fax : 04.93.97.47.75 Port: 06.98.72.68.00

Etat de l'installation intérieure gaz et Etat de l'installation intérieure électrique

Millièmes, Diagnostic Technique pour passage en copropriété

Loi CARREZ, Loi BOUTIN, Saturnisme vente et locatif, Détection termites, Etat parasitaire,

Diagnostic Amiante (vente, locatif, parties communes, ERP)

Etat des risques naturels et technologiques, Performance énergétique vente et locatif

Avis de valeur vénale de biens fonciers

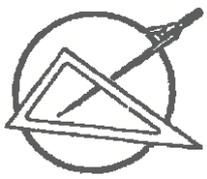
Responsabilité civile pour les missions techniques et d'urbanisme : Assurance ALLIANZ I.A.R.D

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

De : Mr AYAS Said

En application des dispositions du décret n°2006-1114 du 5/09/06 et de l'article R 271-3 du CCH

- Certificat de Mesurage (Loi Carrez) : Oui**
- Diagnostic amiante : Oui**
- Etat du bâtiment relatif à la présence des termites : Oui**
- Etat parasitaire : Non**
- Diagnostic de performance énergétique : Oui**
- Etat de l'installation intérieure gaz : Non**
- Constat des risques d'exposition au plomb : Oui**
- Etat des Risques Naturels et Technologiques : Oui**
- Certificat d'habitabilité dans la cadre du prêt bancaire à taux 0% : Non**
- Etat de l'installation intérieure électrique : Oui**
- Renseignements d'urbanisme : Non**
- Un exemplaire de note d'honoraires : Facture de 2400€TTC à régler dès réception**



CABINET PROCARIONE

« La Fanette » 44, Rue de st Antoine 06200 NICE
 Tél. : 04.93.86.38.88 Fax : 04.93.97.47.71 Port: 06.98.72.68.00
 Etat de l'installation intérieure gaz et Etat de l'installation intérieure électrique
 Millèmes, Diagnostic Technique pour passage en copropriété
 Loi CARREZ, Loi BOUTIN, Saturnisme vente et locatif, Détection termites, Etat parasitaire,
 Diagnostic Amiante (vente, locatif, parties communes, ERP)
 Etat des risques naturels et technologiques, Performance énergétique vente et locatif
 Avis de valeur vénale de biens fonciers
 Responsabilité civile pour les missions techniques et d'urbanisme : Assurance ALLIANZ I.A.R.D

ATTESTATION DE SURFACE

Je, soussigné, le Cabinet PROCARIONE
Atteste par la présente, qu'après mesurage de la propriété de :
Mr AYAS Said
Sise à :
Villa Houda
Avenue Reine Elisabeth De Belgique
06400 Cannes
(Maison individuelle)

Représente une surface de :

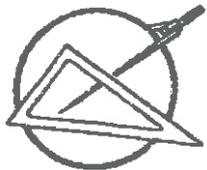
Local	Surface
Superficie selon la Loi Carrez Niveau 0	156m²85
Superficie selon la Loi Carrez Niveau 1	95m²94
Superficie selon la Loi Carrez Niveau 2	398m²26
Superficie selon la Loi Carrez Niveau 3	342m²22
Superficie selon la Loi Carrez Niveau 4	229m²16
Superficie totale selon la Loi Carrez	1222m²43
Superficie habitable	1222m²43

Fait à NICE, le 24/11/2017
« Pour servir et valoir ce que de droit » L'Agent de contrôle

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04 93 86 38 88
 SIRET 59994 111 0012 - ALLIANZ

Ce mesurage a été effectué conformément à la loi n° 96-1107 du 18/12/1996 et à son décret d'application.
 Attestation établie après visite des lieux et suivant indications du propriétaire. Sous réserve de modification intérieure du ou des locaux ci-dessus. Acte authentique non fourni pour l'établissement de ce dossier. Nous nous tenons à votre disposition pour apporter toute modification ou complément d'information après consultation de l'acte authentique. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de vices cachés ou d'illegalités concernant l'immeuble, et les biens objets des présents rapports.

186



CABINET PROCARIONE

URBANISTE, MÉTREUR ET AGENT EN CONTRÔLE SANITAIRE ET SOCIAL

44 LA FANETTE
ROUTE DE ST ANTOINE DE GINESTIÈRE
06200 NICE

TÉLÉPHONE : 04 93 86 38 88
TÉLÉCOPIES : 04 93 97 47 71
PORTABLES : 06 98 72 68 00
SIRET : 50994861800012
INTERVENTIONS LE 23/11/2017

NOTE D'HONORAIRES 171115

ENVOI DES ORIGINAUX DÈS RÉCEPTION DE VOTRE RÈGLEMENT. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

V/REF : DOSSIER AYAS SAID
N/REF : SCP KIEFFER-MONASSE

À : SCP KIEFFER-MONASSE POUR LE DOSSIER DE MR AYAS SAID

INTERVENTION(S) :

- CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB
- ATTESTATION DE SURFACE
- ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
- DIAGNOSTIC AMIANTE
- ETAT DU BÂTIMENT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES
- DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
- ETAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE ÉLECTRIQUE

ADRESSE DU BIEN :

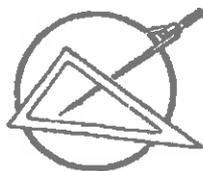
« VILLA HOUDA »
AVENUE REINE ELISABETH DE BELGIQUE
06400 CANNES
(MAISON INDIVIDUELLE)

EN VOTRE AIMABLE RÈGLEMENT, MONTANT À DEVOIR :

(SANS ESCOMPTE)
HORS TAXE : 2000€
TVA20%: 400€
TTC : 2400€
A RÉGLER DÈS RÉCEPTION

NICE LE 29/11/2017
 SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04 93 86 38 88
 SIRET 50994861800012 - ALLIANZ

A noter : les duplicatas de document originaux (dossiers) feront l'objet d'une facturation supplémentaire de 75 € TTC.
A défaut de règlement dans les délais, des taux de relance et de pénalité de retard correspondant à 1 fois 1/2 le taux de l'intérêt légal, seront appliqués.



CABINET PROCARIONE

« La Fanette » 44, Rte de st Antoine 06200 NICE

Tél. : 04.93.86.38.88 Fax : 04.93.97.47.71 Port: 06.98.72.68.00

Etat de l'installation intérieure gaz et Etat de l'installation intérieure électrique
Millièmes, Diagnostic Technique pour passage en copropriété
Loi CARREZ, Loi BOUTIN, Saturnisme vente et locatif, Détection termites, Etat parasitaire,
Diagnostic Amiante (vente, locatif, parties communes, ERP)
Etat des risques naturels et technologiques, Performance énergétique vente et locatif
Avis de valeur vénale de biens fonciers
Responsabilité civile pour les missions techniques et d'urbanisme : Assurance ALLIANZ I.A.R.D

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

Arrêté du 29 mars 2007

Établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti

Objet

La présente mission consiste à établir l'état du bâtiment relatif à la présence de termites, pour l'exonération de garantie de vice caché du vendeur d'un immeuble bâti dans les zones délimitées par arrêté préfectoral ; et ce, en référence à la loi n° 99-471 du 8 juin 1999, modifiée par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 5 septembre 2006.

Textes réglementaires et normatifs s'appliquant à la mission :

Conformément aux directives du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et du ministère délégué à l'industrie, en application du code de la construction et de l'habitation :

Articles législatifs : L 133-5, L133-6, L. 271-4 à L. 271-6.

Articles réglementaires : R 133-7, R133-8, R 271-1 à R 271-5.

La mission et son rapport sont exécutés conformément à l'arrêté du ministère du logement du 7 mars 2012 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termites.

Et selon la norme NF P 03-201.

Moyens d'investigation :

L'investigation selon la norme consiste à faire un examen le plus complet possible de la situation du bâtiment vis-à-vis des termites.

Cet état repose ainsi :

→ Pour les parties non bâties (10 m de distance par rapport à l'emprise du bâtiment et dans la limite de propriété)

Examen et éventuellement sondage des arbres et autres végétaux, souches, piquets de clôture, poteaux, planches ou autres débris de végétaux posés sur le sol, stockage de bois et tous matériaux contenant de la cellulose afin de détecter des indices d'infestation de termites ainsi que des zones propices au passage et/ou au développement des termites.

→ Pour le ou les bâtiments objet de la mission

Sur **l'ensemble des niveaux** (y compris les niveaux inférieurs non habités) et la **totalité des pièces et volumes** :

- Examen visuel de toutes les **parties visibles et accessibles**, avec une recherche des indices d'infestation et des zones propices au développement des termites. Lorsque cela est nécessaire, une lampe torche sera utilisée ainsi qu'une loupe de grossissement x10.

- **Sondages manuels non destructifs sur l'ensemble des éléments en bois** à l'aide d'un outil approprié (poinçon).

Sur les éléments en bois dégradés, les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs.

Dans tous les cas, **l'intervention n'a pas pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.**

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

Désignation du ou des bâtiments

Numéro (indice) : 2350 / (1)
 Adresse complète : Villa Houda - Avenue Reine Elisabeth De Belgique
 06400 CANNES
 Référence cadastrale : Section : Non Communiqué - Lot : Non Communiqué - Parcelle : Non Communiqué
 Nature de la copropriété : Pas de copropriété
 Désignation du ou des bâtiments : Maison individuelle
 Arrêté préfectoral : Oui Non Informations : Néant
 Autres informations : Néant
 Documents fournis : Non communiqué

Désignation du client

Désignation du Propriétaire :

Nom : M. AYAS Saïd
 Adresse : Villa Houda-Avenue Reine Elisabeth De Belgique
 06400 CANNES

Personnes présentes sur le site : Maitre VERCELLONE

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom : PROCARIONE Joachim
 Email : pronad@wanadoo.fr
 Raison Sociale : PROCARIONE
 Adresse : «La Fanette» 44, route de St Antoine de Ginestière - - 06200 NICE
 Numéro SIRET : 50994861800012
 Compagnie d'assurance : ALLIANZ I.A.R.D
 Numéro de police / date de validité : 56930660
 valide jusqu'au : 31/07/2018
 Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par Bureau Veritas Certification 60, avenue du Général de Gaulle 92046 Paris la Défense. Le N° du certificat est 2537882 délivré le 12/12/2017 et expirant le 11/12/2022.

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 06 93 38 38 88
 06 93 38 38 88

Résultats détaillés du diagnostic d'infestation

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

Le tableau n°1 ci-dessous indique le résultat détaillé du diagnostic d'infestation (concernant les termites) pour chaque partie d'ouvrage contrôlée, ainsi que, le cas échéant, le type de termite détecté, la nature et la localisation de l'attaque

Tableau n°1 : Identification des bâtiments et parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas

BATIMENTS et parties de bâtiments visités	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT du diagnostic d'infestation
Niveau 0		
Local	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : plâtre / Peinture	
	Plafond : plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenêtre : néant	
	Porte : Bois	
Cave 1	Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Sol : Carrelage	
	Mur : Béton	
	Plafond : Béton + plâtre	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenêtre : néant	
Cave 2	Porte : Bois	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Volets : néant	
	Sol : Carrelage	
	Mur : Béton	
	Plafond : Béton	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
Cave 3	Fenêtre : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Porte : Bois	
	Volets : néant	
	Sol : Carrelage	
	Mur : Béton	
	Plafond : Béton	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
Pool House	Canalisation : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Fenêtre : néant	
	Porte : néant	
	Volets : néant	
	Sol : Carrelage	
	Mur : plâtre / Peinture	
	Plafond : plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
Buanderie	Canalisation : néant	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur : plâtre / Faïence (substrat non	

SARL CASIMET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestier
 06100 NICE
 Tél. 04 93.86.38.88
 SIRET 5100 12012 - ALLIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	visible) + Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	le jour de la visite
Garage	Sol : Chape en ciment brut Mur : Béton + plâtre Plafond : Béton Plinthes : néant Bâti porte : Métallique Canalisations : néant Fenêtre : néant Porte : Aluminium Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Niveau 0 : RDC Face		
Entrée	Sol : Carrelage Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 1	Sol : Carrelage Mur : Tapiserie (substrat non visible) Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 2	Sol : Carrelage Mur : Tapiserie (substrat non visible) Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 1	Sol : Carrelage Mur : Faïence (substrat non visible) Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière

06200 NICE

Tel. 04.93.86.38.88

SIREP 56915131012 - ALLIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

Niveau 0 : RDC Droite

Entrée 2	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenêtre : néant	
	Porte : Bois	
	Volets : néant	
Salle d'eau 1	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : Faïence (substrat non visible)	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : PVC, Cuivre	
	Fenêtre : néant	
	Porte : Bois	
Volets : néant		
Chambre 3	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenêtre : Aluminium	
	Porte : Bois	
Volets : Aluminium		
Chambre 4	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenêtre : Aluminium	
	Porte : Bois	
Volets : Aluminium		
Cuisine	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : PVC, Cuivre	
	Fenêtre : néant	
	Porte : Bois	
Volets : néant		

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"
44, Route de l'Anchoise de Ginestière
06100 NICE

70 42 00 08
NET LIANZ

Niveau 0 : RDC Gauche

Entrée 3	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
----------	-----------------	---

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Mur : Tapisserie (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	le jour de la visite
Cuisine 2	Sol : Carrelage Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Séjour	Sol : Carrelage Mur : Tapisserie (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 5	Sol : Moquette (substrat non visible) Mur : Tapisserie (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 2	Sol : Carrelage Mur : Faïence (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
SARL CABINET PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06200 NICE Tél. 04.93.66.38.88 SIRET 5019411100012 - ALLIANZ		
Niveau 0: Parties communes		
Buanderie 2	Sol : Carrelage Mur : platre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	le jour de la visite
Debarras	Sol : Carrelage Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Hall	Sol : Carrelage Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Niveau 1		
Séjour 2	Sol : Carrelage Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
W.C.	Sol : Carrelage Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Cuisine 3	Sol : Carrelage Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 6	Sol : Bois	Absence d'indices d'infestation de termites

SARL CASINET PROCARIONE
 La Fanchette
 14, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04 93.85.38.88
 SIRET 51 99 01 004 012 - ALLIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	le jour de la visite
Salle d'eau 2	Sol : Carrelage Mur : Faïence (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 7	Sol : Bois Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Bureau	Sol : Bois Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bain 3	Sol : Carrelage Mur : Faïence (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisations : PVC, Cuivre Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
SARL CABINET PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06200 NICE Tél. 04.93.85.38.88 <small>SIRET 5099211700012 - ALLIANZ</small>		
Niveau 2		
Entrée 4	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	
Dressing	Sol : Marbre Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Dégagement	Sol : Marbre Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Cuisine 4	Sol : Marbre Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 8	Sol : Marbre / Parquet flottant (substrat non visible) Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Dressing 2	Sol : Marbre Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Placard	Sol : Marbre Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

S.A.S. CAE NET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04 93.86.38.88
SIRET : 51920000000012 - ALLIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	
Salle à manger	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Séjour 3	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Dégagement2	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
W.C. 2	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Couloir	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 4	Sol : Carrelage Mur : Faience (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite SARL CASNET PROCARIONE 44, rue de la visite - Antoinette de Ginestière 06200 NICE Tél. 04.93.86.38.88 SIRET 509542615 00012 - ALLIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Fenetre : néant	
	Porte : Bois	
	Volets : néant	
Salle d'eau 3	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : PVC, Cuivre	
	Fenetre : néant	
	Porte : Bois	
	Volets : néant	
Chambre 9	Sol : Parquet flottant (substrat non visible)	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenetre : Aluminium	
	Porte : Bois	
	Volets : Aluminium	
Chambre 10	Sol : Parquet flottant (substrat non visible)	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenetre : Aluminium	
	Porte : Bois	
	Volets : Aluminium	
Salle de bains 5	Sol : Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : Faience (substrat non visible)	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : PVC, Cuivre	
	Fenetre : néant	
	Porte : Bois	
	Volets : néant	
W.C. 3	Sol : Marbre	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	
	Canalisation : néant	
	Fenetre : néant	
	Porte : Bois	
	Volets : néant	
Chambre 11	Sol : Marbre / Parquet flottant (substrat non visible)	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
	Mur : platre / Peinture	
	Plafond : Plâtre / Peinture	
	Plinthes : néant	
	Bâti porte : Bois	

SARL DANIEL PROCARIONE

"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière

Tél. 04 93.86.38.88

SIRET 519 018 00012 - ALLIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Canalisation : néant Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium Sol : Carrelage	
Salle de bains 6	Mur : Faïence (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Couloir 2	Sol : Marbre Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 7	Sol : Carrelage Mur : Faïence (substrat non visible) Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenetre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 12	Sol : Parquet flottant (substrat non visible) Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenetre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
SARL CABINET PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06200 NICE Tél. 04 93.86.38.88 SIRET 5114 10122 - ALLIANZ		
Niveau 3 Gauche		
Entrée 5	Sol : Marbre Mur : platre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Porte : Bois Volets : néant	
Chambre 13	Sol : Parquet flottant (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 8	Sol : Marbre Mur : plâtre / Faïence (substrat non visible) + Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Séjour 4	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Dégagement 3	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
W.C. 4	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite SARL GARNIER PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06100 NICE Tél. 04 93 86.38.88 SIRET : 51191100000012 - ALLIANZ
Cuisine 5	Sol : Carrelage Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

Chambre 14	Porte : Bois	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite		
	Volets : Aluminium			
	Sol : Parquet flottant (substrat non visible)			
	Mur : plâtre / Peinture			
	Plafond : Plâtre / Peinture			
	Plinthes : néant			
	Bâti porte : Bois			
	Canalisation : néant			
	Fenêtre : Aluminium			
	Porte : Bois			
Salle de bains 9	Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite		
	Sol : Marbre			
	Mur : plâtre / Faïence (substrat non visible) + Peinture			
	Plafond : Plâtre / Peinture			
	Plinthes : néant			
	Bâti porte : Bois			
	Canalisation : PVC, Cuivre			
	Fenêtre : néant			
	Porte : Bois			
	Volets : néant			
W.C. 5	Sol : Marbre	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite		
	Mur : plâtre / Peinture			
	Plafond : Plâtre / Peinture			
	Plinthes : néant			
	Bâti porte : Bois			
	Canalisation : PVC, Cuivre			
	Fenêtre : néant			
	Porte : Bois			
	Volets : néant			
	Sol : Marbre			
Bureau 2	Mur : plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite		
	Plafond : Plâtre / Peinture			
	Plinthes : néant			
	Bâti porte : Bois			
	Canalisation : néant			
	Fenêtre : Aluminium			
	Porte : Bois			
	Volets : Aluminium			
	Sol : Marbre			
	Mur : plâtre / Peinture			
Salle d'eau 4	Plafond : Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite		
	Plinthes : néant			
	Bâti porte : Bois			
	Canalisation : PVC, Cuivre			
	Fenêtre : néant			
	Porte : Bois			
	Volets : néant			
	Niveau 3 Droite			
	Entrée 6		Sol : Marbre	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
			Mur : plâtre / Peinture	
Plafond : plâtre / Peinture				
Plinthes : néant				

SARL CASNET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint Antoine de Ginestière
 06100 NICE
 T. / F. 093.86.38.88
 CIRCI
 ALIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	
Séjour 5	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Couloir 3	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
W.C. 6	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Cuisine 6	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Buanderie 3	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle d'eau 5	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél : 04 93 99 01 20
Fax : 04 93 99 01 21
www.procarione.com

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	
Chambre 15	Sol : Parquet flottant (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 10	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 11	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 16	Sol : Parquet flottant (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Dégagement 4	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 12	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

S.A.F.E.C. S.P.A. PROPRIÉTÉ
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE

Tél. 04.93.86.38.88
 06.89.89.10.05

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	
Chambre 17	Sol : Parquet flottant (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Niveau 4		
Entrée 7	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	
Chambre 18	Sol : Parquet flottant (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
W.C. 7	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Dégagement 5	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite SARL CABINET PROCARIONE 06200 NICE Tél. 04.93.86.38.88 SIRET 500947618 00012 - ALLIANZ
Cuisine 7	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	le jour de la visite
Séjour 6	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Palier	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 19	Sol : Moquette (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 13	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
W.C. 8	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Palier 2	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

~~Tel. 04.93.36.38.88~~

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	
Chambre 20	Sol : Moquette (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 14	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 21	Sol : Moquette (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : néant Fenêtre : Aluminium Porte : Bois Volets : Aluminium	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle de bains 15	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Salle d'eau 6	Sol : Marbre Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant Bâti porte : Bois Canalisation : PVC, Cuivre Fenêtre : néant Porte : Bois Volets : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite
Chambre 22	Sol : Parquet flottant (substrat non visible) Mur : plâtre / Peinture Plafond : Plâtre / Peinture Plinthes : néant	Absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04.93.86.30.88

SIRET 544 634 012 - ALLIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

	Bâti porte : Bois
	Canalisation : néant
	Fenêtre : Aluminium
	Porte : Bois
	Volets : Aluminium

Bâtiment, partie de bâtiment, ouvrage ou partie d'ouvrage non examinés

Tableau n°2 : Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visitées et justification
Néant

Tableau n°3 : Identification des ouvrages, parties d'ouvrage et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

Notre responsabilité ne saurait être engagée sur toutes les faces cachées des éléments de construction intérieure et extérieure car non accessibles au contrôle. Les conduits de ventilation et d'évacuation des gazs fumée ne sont pas accessibles. Des objets encombrants limitent l'accès à certains éléments de construction. La toiture et la sous toiture ne sont pas accessibles. Les pinçons n'ont pas été effectués car non accord des propriétaires. Nous nous tenons à votre disposition pour une 2^{ème} visite.

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06100 NICE
 Tél. 04 93 86.38.88
 SIRET 512 012 012 A LIANZ

Etat du bâtiment relatif à la présence de termite

Constatations diverses

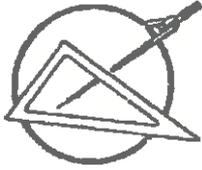
Acte authentique non fourni. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de vices cachés ou d'illégalités concernant le bien objet du présent rapport.
Nous nous tenons à votre disposition pour apporter toute modification ou complément d'information après consultation de l'acte authentique

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Visite effectuée le : 23/11/2017
Visite effectuée par : PROCARIONE Joachim
Durée de la mission : 1h00
Rapport édité le : 27/11/2017 à : NICE

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fayette"
44, Route de Saint-Arnaud de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04.93.86.38.88
SIRET (5144 21877012 - ALLIANZ)

- Nota 1 :** *Un modèle de rapport est fixé par arrêté.*
- Nota 2 :** *Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.*
- Nota 3 :** *Conformément à l'article L. 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état*



CABINET PROCARIONE

* La Fanette n° 44, Rue de St Antoine 06200 NICE
Tél : 04.93.86.38.88 Fax : 04.93.97.47.71 Port: 06.98.72.68.00
Etat de l'installation intérieure gaz et Etat de l'installation intérieure électrique
Millèmes, Diagnostic Technique pour passage en copropriété
Loi CARREZ, Loi BOUTIN, Saturnisme vente et locatif, Détection termites, Etat parasitaire,
Diagnostic Amiante (vente, locatif, parties communes, ERP)
Etat des risques naturels et technologiques, Performance énergétique vente et locatif
Avis de valeur vénale de biens fonciers
Responsabilité civile pour les missions techniques et d'urbanisme : Assurance ALLIANZ I.A.R.D

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

RAPPORT DE REPERAGE 2350-1 / AMIANTE
ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE 27/11/2017

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Objet

La présente mission consiste à établir le rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente :

- D'immeubles d'habitation comportant un seul logement
- Des parties privatives de tout ou partie d'immeubles collectifs d'habitation

Le rapport constitue l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique.

Le repérage a pour objectif de rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (cf § 1.6) accessibles sans travaux destructifs. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Références réglementaires :

Articles L. 1334-13, R. 1334-15 et 16, R. 1334-20 et 21, R. 1334-23 à 24, R. 1334-27 du Code de la Santé Publique
Arrêté du 12/12/2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.

Arrêté du 12/12/2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.

Arrêté du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage et modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.

Bien objet de la mission :

Adresse : Villa Houda - Avenue Reine Elisabeth De Belgique 06400 CANNES

Partie de bien inspectée : Totalité du bien

Date de visite : 23/11/2017

Ce rapport a fait l'objet d'une commande en date du : 23/11/2017

PROCARIONE Joachim

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Sommaire

1.	Renseignements concernant la mission	2
2.	Conclusions du rapport.....	5
3.	Description générale du bien et réalisation du repérage.....	8
4.	Résultats détaillés du repérage	25

1. Renseignements concernant la mission

1.1 Désignation du bâtiment

Type de bâtiment : Maison individuelle
 Numéro (indice) : 2350 (1)
 Date du permis de construire (à défaut, date de construction) : Non communiqué
 Adresse complète : Villa Houda - Avenue Reine Elisabeth De Belgique
 06400 CANNES
 Référence cadastrale : Section : Non Communiqué - Parcelle : Non Communiqué - Lot : Non Communiqué
 Bien en copropriété : Pas de copropriété

1.2 Désignation du client

Désignation du Propriétaire :

Nom : M. AYAS Said
 Adresse : Villa Houda-Avenue Reine Elisabeth De Belgique
 06400 CANNES

SARL GIL ET PASCARONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04.93.86.38.88
 SIRET 509944618 00012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

1.3 Désignation de l'opérateur de repérage

Nom : PROCARIONE Joachim
 Email : pronad@wanadoo.fr
 Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par Bureau Veritas Certification 60, avenue du Général de Gaulle 92046 Paris la Défense. Le N° du certificat est 2537882 délivré le 30/10/2017 et expirant le 29/10/2022.

1.4 Organisme chargé de la mission

Raison Sociale : PROCARIONE
 Adresse : «La Fanette» 44, route de St Antoine de Ginestière - - 06200 NICE
 Numéro SIRET : 50994861800012
 Compagnie d'assurance : Nom de la compagnie : ALLIANZ I.A.R.D
 N° de police : 56930660
 Valide jusqu'au : 31/07/2018

1.5 Désignation du laboratoire d'analyse

Nom : LEM Eurofins
 Adresse : 20 Rue du Kochersberg
 BP 50047
 67701 Saverne Cedex

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-1751.

PROCARIONE
 «La Fanette»
 44, Route de Saint Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04.93.86.38.88
 SIRET : 50994861800012 - ALLIANZ

2u

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

1.6 Avertissement

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que, dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux seuls matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique accessibles sans travaux destructifs.

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique

Composant à sonder ou à vérifier
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1- Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux de cloisons
2- Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3- Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...)	Conduits, enveloppes de calorifuges
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses, bandes)
Vide-ordures	Conduits
4 - Eléments extérieurs	
Toitures	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux
Bardages et façades légères	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment)
Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée

Les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux.

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04.93.86.38.88
 SIRET 50390000000012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

2. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières :
Néant

2.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Selon le jugement personnel de l'opérateur de repérage :

Liste B

Description	Localisation	Type de recommandation	Recommandations*
Néant			

Hors liste A et B

Description	Localisation	Type de recommandation	Recommandations*
Néant			

Après analyse en laboratoire :

Liste A

Description	Localisation	Prélèvement	Etat de conservation	Préconisations*
Néant				

Liste B

Description	Localisation	Prélèvement	Type de recommandation	Recommandations*
Néant				

Hors liste A et B

Description	Localisation	Prélèvement	Type de recommandation	Recommandations*
Néant				

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06100 NICE
 Tél. 04 93 86 38 88
 SIRET : 512 000 000 0002 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Sur justificatifs :

Liste A

Description	Localisation	Nom justificatif	Etat de conservation	Préconisations
Néant				

Liste B

Description	Localisation	Nom justificatif	Type de recommandation	Recommandations
Néant				

Hors liste A et B

Description	Localisation	Nom justificatif	Type de recommandation	Recommandations
Néant				

2.2 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Sur justificatifs :

Description	Localisation	Justification	Nom justificatif
Néant			

Après analyse en laboratoire :

Description	Localisation	Prélèvement
Néant		

Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante :

Description	Localisation
Néant	

2.3 Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectuées

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

SAUL CACHET PROCARIONE
La Yvette
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél 04 93.86.38.88
 SIRET 5100 624 1012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

2.4 Croquis de repérage

Sont précisées sur les croquis les informations suivantes :

- La localisation des éventuels sondages complémentaires à l'inspection visuelle
- La localisation des prélèvements
- La localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir si des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.
- L'état de conservation des matériaux amiantés de la liste A est précisé.

Néant

2.5 Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante

Néant

2.6 Mesures d'ordre général pour les matériaux liste B et hors listes A et B contenant de l'amiante

Néant

2.7 Texte d'information

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"

44, Route de Saint-Amand de Ginestière

01 39 01 11 11

Tél : 01 39 01 11 11

SIRET : 338 60 08 12 51 12 51 12 51

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

3. Description générale du bien et réalisation du repérage

Date du repérage 23/11/2017
 Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage Néant
 Représentant du propriétaire (accompagnateur) Maitre VERCELLONE

3.1. Liste des pièces visitées

Niveau 0 : Local, Cave 1, Cave 2, Cave 3, Pool House, Buanderie, Garage
 Niveau 0 : RDC Face : Entrée, Chambre 1, Chambre 2, Salle de bains 1
 Niveau 0 : RDC Droite : Entrée 2, Salle d'eau 1, Chambre 3, Chambre 4, Cuisine
 Niveau 0 : RDC Gauche : Entrée 3, Cuisine 2, Séjour, Chambre 5, Salle de bains 2
 Niveau 0: Parties communes : Buanderie 2, Debarras, Hall
 Niveau 1 : Séjour 2, W.C., Cuisine 3, Chambre 6, Salle d'eau 2, Chambre 7, Bureau, Salle de bain 3
 Niveau 2 : Entrée 4, Dressing, Dégagement, Cuisine 4, Chambre 8, Dressing 2, Placard, Salle à manger, Séjour 3, Dégagement2, W.C. 2, Couloir, Salle de bains 4, Salle d'eau 3, Chambre 9, Chambre 10, Salle de bains 5, W.C. 3, Chambre 11, Salle de bains 6, Couloir 2, Salle de bains 7, Chambre 12
 Niveau 3 Gauche : Entrée 5, Chambre 13, Salle de bains 8, Séjour 4, Dégagement 3, W.C. 4, Cuisine 5, Chambre 14, Salle de bains 9, W.C. 5, Bureau 2, Salle d'eau 4
 Niveau 3 Droite : Entrée 6, Séjour 5, Couloir 3, W.C. 6, Cuisine 6, Buanderie 3, Salle d'eau 5, Chambre 15, Salle de bains 10, Salle de bains 11, Chambre 16, Dégagement 4, Salle de bains 12, Chambre 17
 Niveau 4 : Entrée 7, Chambre 18, W.C. 7, Dégagement 5, Cuisine 7, Séjour 6, Palier, Chambre 19, Salle de bains 13, W.C. 8, Palier 2, Chambre 20, Salle de bains 14, Chambre 21, Salle de bains 15, Salle d'eau 6, Chambre 22

3.2. Tableau récapitulatif des pièces visitées

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Local	Sol : - Carrelage Mur : - platre - Peinture Plafond : - platre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Cave 1	Sol : - Carrelage Mur : - Béton Plafond : - Béton, platre Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant SARL CABINET PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06200 NICE
Cave 2	Sol : - Carrelage Mur : - Béton Plafond : - Béton Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant Tél. 04 93 66 88 88 SIRET 511210000120001 ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Cave 3	Sol : - Carrelage Mur : - Béton Plafond : - Béton Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Pool House	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - néant Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Buanderie	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Faïence (substrat non visible), Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Garage	Sol : - Chape en ciment brut Mur : - Béton, plâtre Plafond : - Béton Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Aluminium Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Entrée	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 1	Sol : - Carrelage Mur : - Tapisserie (substrat non visible) Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Chambre 2	Sol : - Carrelage Mur : - Tapisserie (substrat non visible) Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois	Néant

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél. 04.93.86.38.88
SIRET 50994 618 00012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
	Fenêtre : - néant Volets : - néant	
Salle de bains 1	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Entrée 2	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle d'eau 1	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 3	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Chambre 4	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Cuisine	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Entrée 3	Sol : - Carrelage Mur : - Tapisserie (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture	Néant

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél : 04 93 81 11 11

SIREN : 515 123 456 789

Néant

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Hall	Sol : - Carrelage Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Séjour 2	Sol : - Carrelage Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
W.C.	Sol : - Carrelage Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Cuisine 3	Sol : - Carrelage Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Chambre 6	Sol : - Bois Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle d'eau 2	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 7	Sol : - Bois Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44 Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
Tél. 04.93.86.38.88
 SIRET 5099 000 00012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Bureau	Sol : - Bois Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle de bain 3	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Entrée 4	Sol : - Marbre Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Dressing	Sol : - Marbre Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Dégagement	Sol : - Marbre Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Cuisine 4	Sol : - Marbre Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Chambre 8	Sol : - Marbre - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois	Néant

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestiere
06000 NICE
Tél : 04 93 86 58 88
SIRET : 512 201 122 411 52

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
	Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	
Dressing 2	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Placard	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle à manger	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Séjour 3	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Dégagement2	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
W.C. 2	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Couloir	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél. 04 93 88 38 88
SIRET

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Salle de bains 4	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle d'eau 3	Sol : - Carrelage Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 9	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Chambre 10	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle de bains 5	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
W.C. 3	Sol : - Marbre Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 11	Sol : - Marbre - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant	Néant

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél. 04 93 56 33 88

SIRET : 512 123 456 7890

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
	Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	
Salle de bains 6	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Couloir 2	Sol : - Marbre Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle de bains 7	Sol : - Carrelage Mur : - Faïence (substrat non visible) Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 12	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenetre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Entrée 5	Sol : - Marbre Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 13	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - platre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	SARL CABINET PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06200 NICE Néant Tél. 04 93.86.38.88 SIRET 599901218 00012 - ALLIANZ
Salle de bains 8	Sol : - Marbre Mur : - platre - Faïence	Néant

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
	(substrat non visible), Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	
Séjour 4	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Dégagement 3	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
W.C. 4	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Cuisine 5	Sol : - Carrelage Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Chambre 14	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle de bains 9	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Faïence (substrat non visible), Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois	Néant

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04.93.86.38.88
SIRET 51 11 10002 - ALIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
	Fenêtre : - néant Volets : - néant	
W.C. 5	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Bureau 2	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle d'eau 4	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Entrée 6	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Séjour 5	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Couloir 3	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
W.C. 6	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant

SARL C. BERTHONNE
"Le Fardet"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04 93.86.38.88
SIRET 51954 618 0012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Cuisine 6	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Buanderie 3	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle d'eau 5	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 15	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle de bains 10	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle de bains 11	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant SARL CABINET PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06200 NICE Tél. 04 93 86 38 88 SIRET 5146 124 42 - ALLIANZ
Chambre 16	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Dégagement 4	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle de bains 12	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 17	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Entrée 7	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 18	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
W.C. 7	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Dégagement 5	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél. 04 93.86.38.88

Néant CABINET PROCARIONE - 012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Cuisine 7	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Séjour 6	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Palier	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 19	Sol : - Moquette (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle de bains 13	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
W.C. 8	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Palier 2	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	<p>SARL CABINET PROCARIONE "La Fanette" 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière 06200 NICE Néant 04 93 15 48 88 SIELT</p>
Chambre 20		Néant

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Nom	Descriptif	Schémas / photos
	Sol : - Moquette (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	
Salle de bains 14	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 21	Sol : - Moquette (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant
Salle de bains 15	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Salle d'eau 6	Sol : - Marbre Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - PVC, Cuivre Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - néant Volets : - néant	Néant
Chambre 22	Sol : - Parquet flottant (substrat non visible) Mur : - plâtre - Peinture Plafond : - Plâtre - Peinture Canalisation : - néant Plinthes : - néant Porte : - Bois Fenêtre : - Aluminium Volets : - Aluminium	Néant

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

SARL CAENET PROCARIONE
"La Fanette"
Tél. 04 93.86.38.88
SIRET : 515 15 0012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

3.3. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

SARL CABINET PROCAR:ONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 01.93 86.38.88
SIRET : 5201011500012 - ALLIANZ

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

3.4. Méthodologie du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante :

L'opérateur de repérage recherche les matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs puis recense et identifie les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante (matériau ou produit ayant intégré de l'amiante pendant certaines périodes de leur fabrication) entrant dans le cadre de la présente mission.

A cette fin, il examine de façon exhaustive toutes les différentes parties de l'immeuble bâti qui constituent le bâtiment. Lorsque certains locaux ne sont pas accessibles, l'opérateur de repérage le précise et en mentionne les motifs

L'inspection visuelle peut être complétée par des investigations approfondies et des sondages qui permettent de s'assurer de la composition interne d'un ouvrage ou d'un volume.

L'inspection visuelle, les sondages et les prélèvements sont réalisés selon les prescriptions décrites à l'annexe A de la Norme NF X 46 020 de décembre 2008.

En cas de doute sur la présence d'amiante, il détermine les matériaux ou produits dont il convient de prélever et d'analyser un ou des échantillons pour pouvoir conclure quant à la présence d'amiante.

Conformément aux prescriptions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses de ces échantillons de ces matériaux ou produits sont réalisés par un organisme accrédité.

Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau.

Conformément aux prescriptions de l'annexe B de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 :

- les prélèvements sont réalisés dans des conditions conduisant à une pollution minimale des lieux.
- pour éviter tout risque de contamination croisée :
 - les outils sont à usage unique ou sont soigneusement nettoyés après chaque prélèvement.
 - les prélèvements sont conditionnés individuellement en double emballage étanche.
- pour assurer une parfaite traçabilité des échantillons prélevés, l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage et si possible sur l'échantillon. Une fiche d'accompagnement, reprenant l'identification est transmise au laboratoire.

Pour les matériaux de la liste A, l'opérateur conclut définitivement à l'absence ou la présence d'amiante pour chaque matériau ou produit repéré. Dans sa conclusion, il précise le critère (marquage du matériau, document consulté, résultat d'analyse de matériau ou produit) qui lui a permis de conclure quant à la présence ou à l'absence d'amiante.

Pour les matériaux de la liste B, l'opérateur conclut définitivement à l'absence ou la présence d'amiante pour chaque matériau ou produit repéré. Dans sa conclusion, il précise le critère (marquage du matériau, document consulté, résultat d'analyse de matériau ou produit) qui lui a permis de conclure quant à la présence ou à l'absence d'amiante. Pour chacun des matériaux ou produits repérés, en fonction de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. Dans ce cas, il précise dans sa conclusion que le critère qui lui a permis de conclure est son jugement personnel.

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél : 04 93 81 12 83

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante

4. Résultats détaillés du repérage

Localisation	Composant de la construction (catégorie)	Inspection		Prélèvement	Conclusion	
		Partie du composant inspecté	Description		Sondage N° (type)	Présence/absence d'amiante
Néant						

Observations :

Notre responsabilité ne saurait être engagée sur toutes les faces cachées des éléments de construction intérieure et extérieure car non accessibles au contrôle. Les conduits de ventilation et d'évacuation des gaz fumée ne sont pas accessibles. Des objets encombrants limitent l'accès à certains éléments de construction. Certaines canalisations sont encastrées donc non visibles. La toiture et la sous toiture ne sont pas accessibles. Nous nous tenons à votre disposition pour une 2^{ème} visite

Acte authentique non fourni. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de vices cachés ou d'illégalités concernant le bien objet du présent rapport. Nous nous tenons à votre disposition pour apporter toute modification ou complément d'information après consultation de l'acte authentique

Cachet de l'opérateur

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière

06200 NICE

Tél. 04.93.86.38.88

SIRET 501944618 00012 - ALLIANZ

Date de visite et d'établissement de l'état
Visite effectuée le : 23/11/2017

par : PROCARIONE Joachim

Rapport édité le : 27/11/2017

à : NICE

Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 06029060203

du 03 février 2006

mis à jour le 31 juillet 2011

Informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse commune

Avenue Reine Elisabeth de Belgique (Section CL n°155)

code postal 06400
ou code Insee

Cannes

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels (PPR n)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit** 1 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation** 1 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé** 1 oui non

1 si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	zoue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	Avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	Feux de forêt <input checked="" type="checkbox"/>
séisme <input checked="" type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres : Feux : Zone B2	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des pris en compte

Arrêtés préfectoraux, cartes PPR's

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

2 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

2 oui non

oui non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers (PPR m) en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** 3 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** 3 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** 3 oui non

mouvements de terrain autres :

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPR miniers

4 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés

4 oui non

oui non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques (PPR t)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé

5 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé

5 oui non

oui non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPR technologiques

6 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR technologiques ont été réalisés

6 oui non

oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R563-4 et D563-8-1 du Code de l'environnement.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1

forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement.

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

oui non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur

rayez la mention inutile

Mr AYAS Said

Nom

9. Acquéreur

rayez la mention inutile

Voir propriétaires

10. Lieu/Date à

Nice

SARL CABINET PROCARONE

"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél. 04.93.86.38.88

SIRET 509941618 00012 - ALLIANZ

le 27/11/2017

Attention !

S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement

En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location



PREFET DES ALPES-MARITIMES

direction
départementale
de l'Équipement
et de l'Agriculture
Alpes-Maritimes

**Arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté relatif à l'information des acquéreurs
et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels prévisibles et
technologiques sur la commune de
CANNES**

Réf. : IAL06029110731

service :
eau - risque

Le préfet des Alpes-Maritimes,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27,
Vu le décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 *relatif à la prévention du risque sismique*, entré
en vigueur le 1^{er} mai 2011,
Vu le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 *portant délimitation des zones de sismicité du
territoire français*, entré en vigueur le 1^{er} mai 2011,
Vu l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à la liste des communes où s'applique l'article
L.125-5 du code de l'environnement, modifié par l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2006 et
celui du 25 mai 2011,
Vu l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers sur les risques naturels prévisibles et technologiques sur la commune de
CANNES

Sur proposition de M. le Secrétaire général,

ARRETE

Article 1

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des
locataires de biens immobiliers sur les risques naturels prévisibles et technologiques sur la
commune de CANNES susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de :

« Le dossier d'informations est accessible sur le site internet de la direction départementale de
l'équipement à l'adresse suivante :

<http://www.alpes-maritimes.equipement.gouv.fr> »

Lire :

« Le dossier d'informations est accessible sur le site internet mis en place par la direction
départementale des territoires et de la mer à l'adresse suivante :

<http://www.ial06.fr> »

Article 2

Le dossier d'information visé à l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à
l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels
prévisibles et technologiques sur le commune de CANNES est mis à jour.

Adresse :

Direction Départementale de
l'Équipement et de l'Agriculture
Centre Administratif Départemental
des Alpes-Maritimes
BP 3003
06 201 NICE CEDEX 3
Tél : 04 93 72 72 72
Fax : 04 93 72 72 12

Fait à Nice, le 31 juillet 2011

SARL GABRIEL PROCARONE Pour le préfet des Alpes-Maritimes,
"La Fanette" Le Secrétaire général
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04.93.86.38.88
SIRET : 509949 918 00012 - ALLIANZ

Gérard GAVORY



direction
départementale
de l'Équipement
Alpes-Maritimes



Service
Aménagement
Environnement

Arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune de CANNES

Réf. : 1AL06029061120

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,
Officier de la légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du mérite.

Vu le code général des collectivités territoriales.
Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 R 215-27.
Vu le décret n° 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique,
Vu l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement modifié par l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2006 ,
Vu l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune de CANNES.

Sur proposition de monsieur le directeur départemental de l'équipement,

ARRETE

Article 1

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune de CANNES susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de :

« Le dossier d'informations est accessible sur le site internet de la direction départementale de l'équipement, à compter du 1^{er} juin 2006, à l'adresse suivante :
<http://www.alpes-maritimes.equipement.gouv.fr> »

Lire: « Le dossier d'informations est accessible sur le site internet de la direction départementale de l'équipement à l'adresse suivante :
<http://www.alpes-maritimes.equipement.gouv.fr> »

Centre
administratif
départemental
B.P. 3003
06201 NICE
cedex 3

téléphone:
04 93 72 72 72
télécopie:
04 93 72 72 12

mél: dde-alpes-maritimes

@equipement.gouv.fr

Article 2

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune

SARL CABINET PROCARIONE

"La Fanette"

44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél. 04 93.86.38.88

SIRET 5193 119 012 11142

de CANNES susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de :

« Cette obligation d'information s'applique à compter du 1^{er} juin 2006. »

Lire :

« Cette obligation d'information s'applique depuis le 1^{er} juin 2006. »

Article 3

Le dossier d'information visé à l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune de CANNES demeure inchangé.

Fait à Nice, le 20 novembre 2006

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél 04 93.86.38.88
SIRET : 5112 00000 0012 4, 1, ANZ

Le Préfet des Alpes-Maritimes
CAB-A 2439



Dominique VIAN



direction
départementale
de l'Équipement
Alpes-Maritimes



Service
Aménagement
Environnement

Arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune de CANNES

Réf. : IAL06029060203

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,
Officier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27,
Vu le décret n° 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique,
Vu l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 relatif à la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement,

Sur proposition de monsieur le directeur départemental de l'équipement,

ARRETE

Article 1

Les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés dans la commune de CANNES sont consignés dans le dossier d'informations annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- la mention des risques naturels et technologiques à prendre en compte,
- le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune,
- la cartographie du niveau de sismicité réglementaire dans les Alpes-Maritimes,
- copie du décret n°91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique,
- l'intitulé des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer,
- le ou les extraits des documents de référence permettant d'établir l'état des risques naturels et technologiques,
- la liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune.

Ce dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables en préfecture (direction départementale de l'équipement), sous-préfecture et mairie concernée.

SARL CABINET PROCARIONE
La Fenêtrée
14, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04 93 72 72 72

Le dossier d'informations est accessible sur le site internet de la direction départementale de l'équipement, à compter du 1^{er} juin 2006, à l'adresse suivante :
<http://www.alpes-maritimes.equipement.gouv.fr>

Centre administratif
départemental
BP 3003
06201 Nice cedex 3
téléphone :
04 93 72 72 72
télécopie :
04 93 72 72 12
mél : dde-alpes-maritimes
@equipement.gouv.fr

Article 2

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques en application de l'article L 125-5 du code de l'environnement. Cette obligation d'information s'applique à compter du 1^{er} juin 2006.

Article 3

Une copie du présent arrêté et du dossier d'informations est adressée au maire de la commune et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

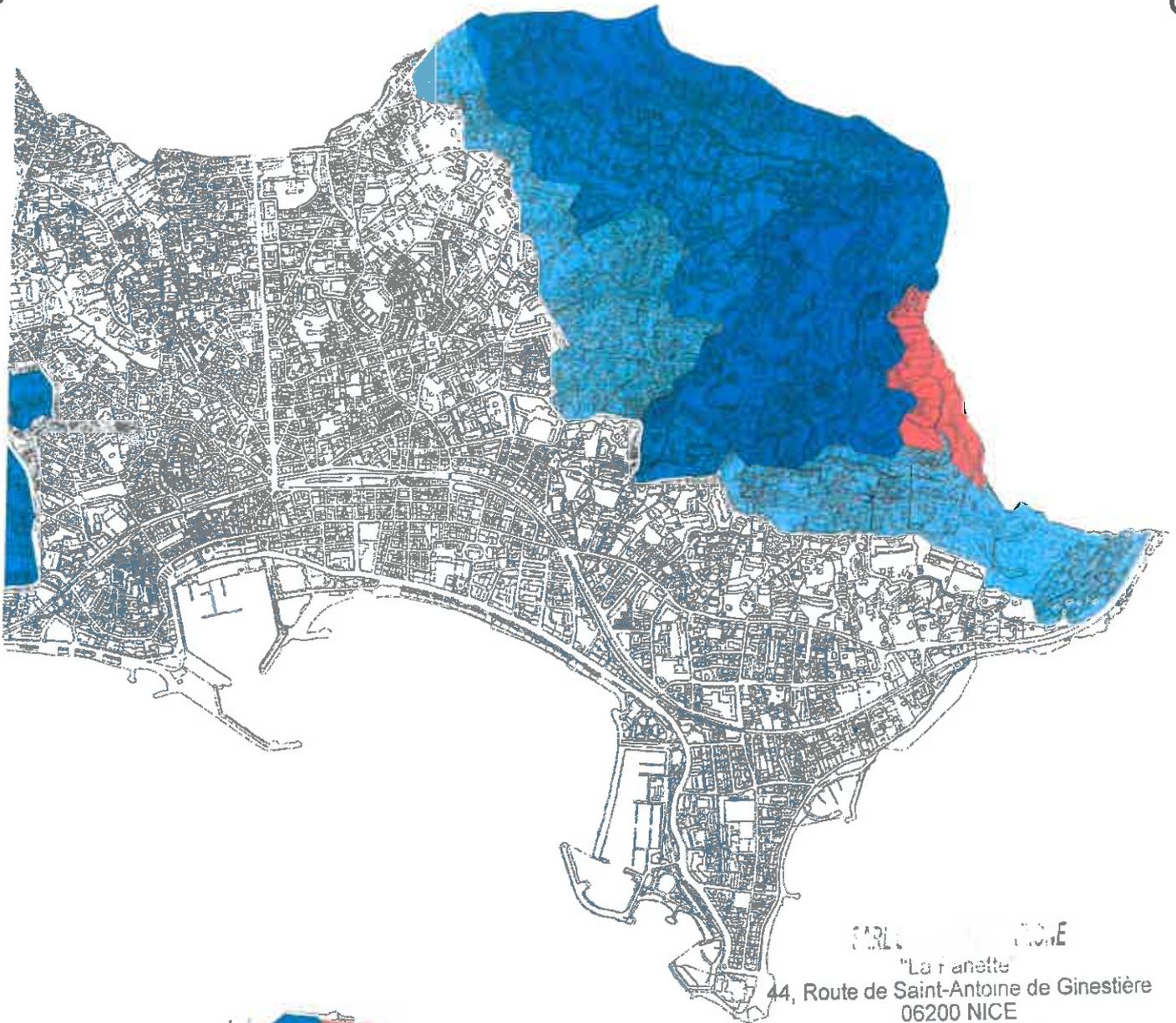
Article 4

Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets d'arrondissement, le directeur départemental de l'équipement, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt et le maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Nice, le 3 février 2006

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04.93.86.38.88
SIRET : 520941618 00012 - ALLIANZ

Le préfet
Signé
Pierre Breuil

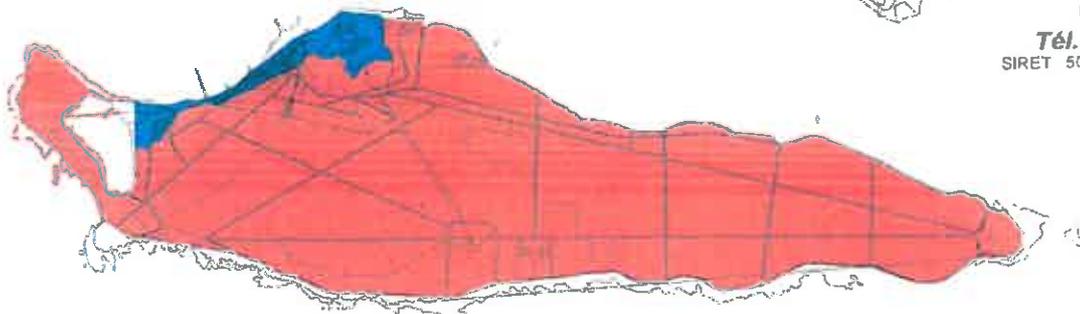


CARLE G. GONÉ

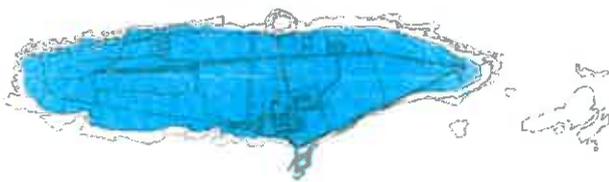
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél. 04.93.86.38.88

SIRET 509948 618 00012 - ALLIANZ



Ile Ste Marguerite



Ile St Honorat

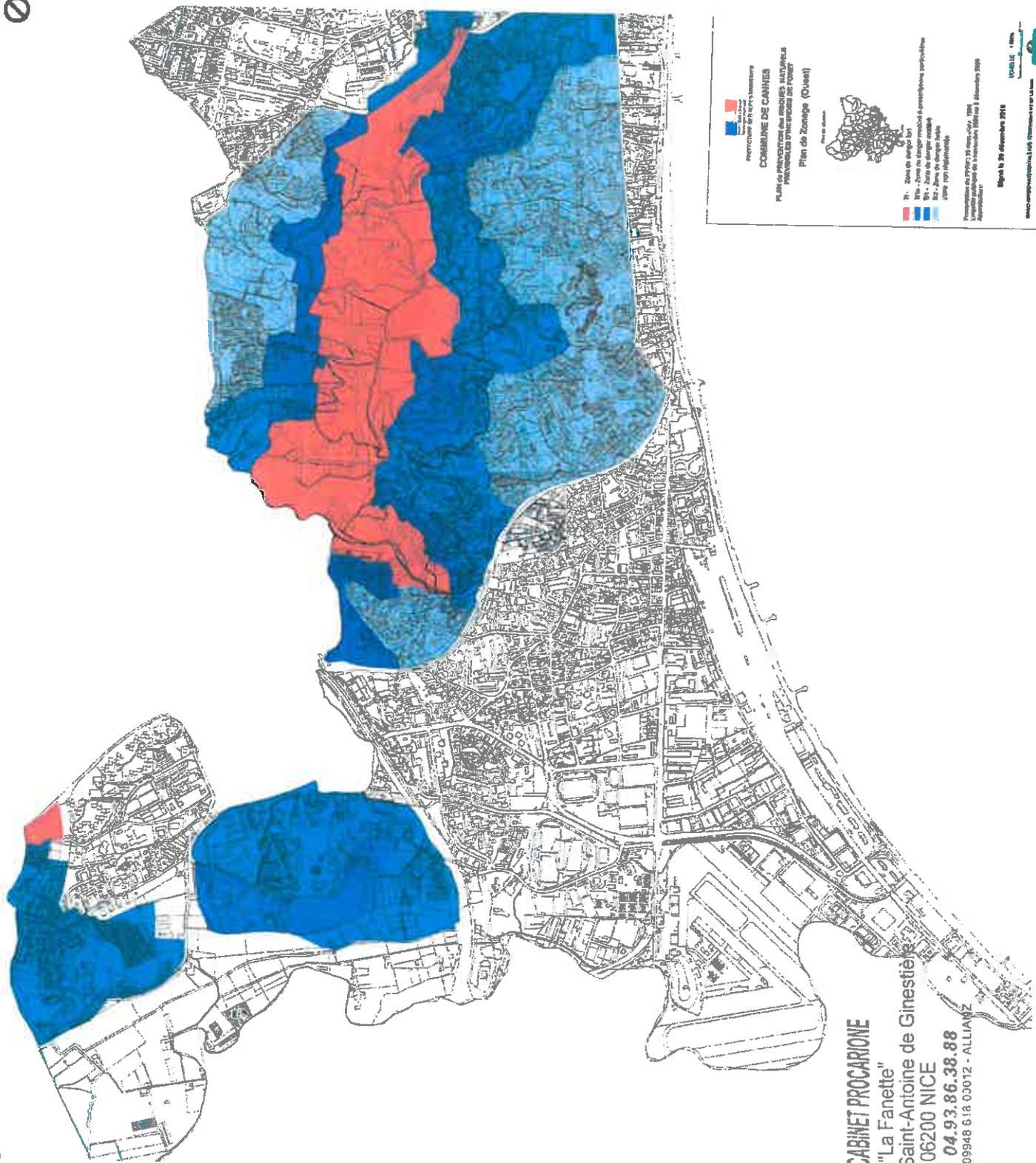

 PREFECTURE DES ALPES MARITIMES
COMMUNE DE CANNES
 PLAN DE PREVENTION DES RAGRES NATURELS
 PREVISIBLES D'IMPACTES DE POISSON
Plan de Zonage (Est)
 Plan de zonage



■ R1 - Zone de danger fort
 ■ R2 - Zone de danger modéré à précautions particulières
 ■ R3 - Zone de danger modéré
 ■ R4 - Zone de danger faible
 ■ Z - Zone réglementée

Prescriptions du PPRI: 28 novembre 1994
 Arrêté préfectoral du 9 novembre 2005 et 9 décembre 2005
 Approuvé:
 Signé le 28 décembre 2005

SCHULE Y 8007
 SERVICES COMMUNICAZIONALI DEI TERRITORIUMI E DI LA SPA




COMMUNE DE CANNES
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVENTION DES RISQUES ZONAGE
Plan de Zonage (Ouest)

Zone de danger 1er
 Zone de danger 2ème
 Zone de danger 3ème
 Zone non affectée

Prévention des Risques N Naturels - 2016
 Approuvé par le Conseil Municipal le 13 Décembre 2016
 Révisé le 28 Décembre 2016

SARL CABINET PROCARIONE
 "La Fanette"
 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04.93.86.38.88
 SIRET 509948 618 03012 - ALLIANZ

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04.93.86.38.88
SIRET 509948 618 03012 - ALLIANZ



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

BASSE VALLEE DE LA SIAGNE

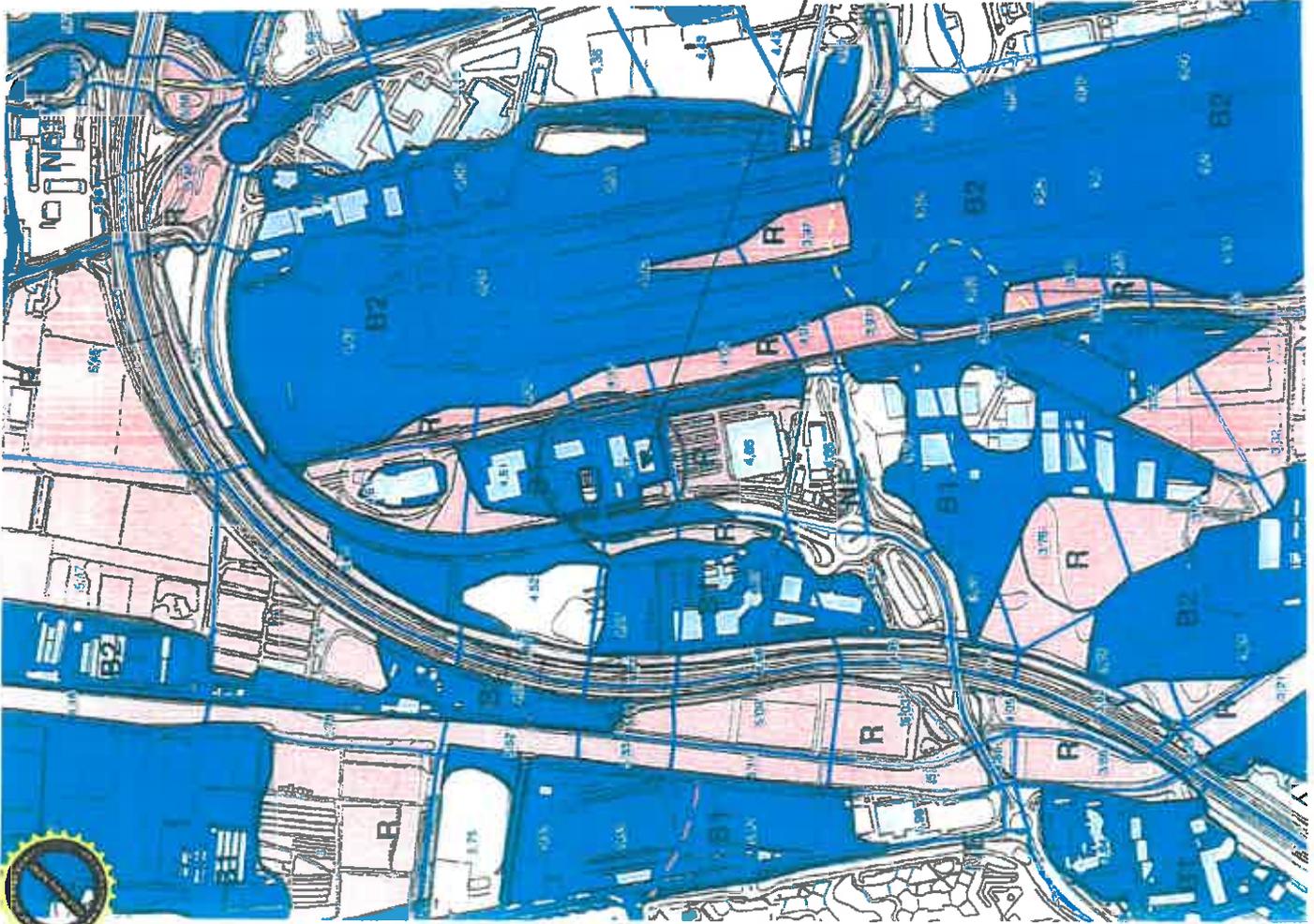
Communes de Cannes (ouest) - Mandelieu-la-Napoule -
La Roquette-sur-Siagne - Pégomas

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION

PLAN DE ZONAGE

Modification n°1

Secteur concerné



19 DEC 2003
Pour le Préfet,
Le secrétaire général
Philippe Pirador
Philippe PIRADOR

Echelle : 1/5 000°

ARRETE DE MODIFICATION : 44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 06200-NICE

ENQUETE DU : *Tel. 04.93.86.38.88*
SIRET : 5902 1414 0012 - ALLIANZ

APPROBATION DU PPR 2 0 III, 2003

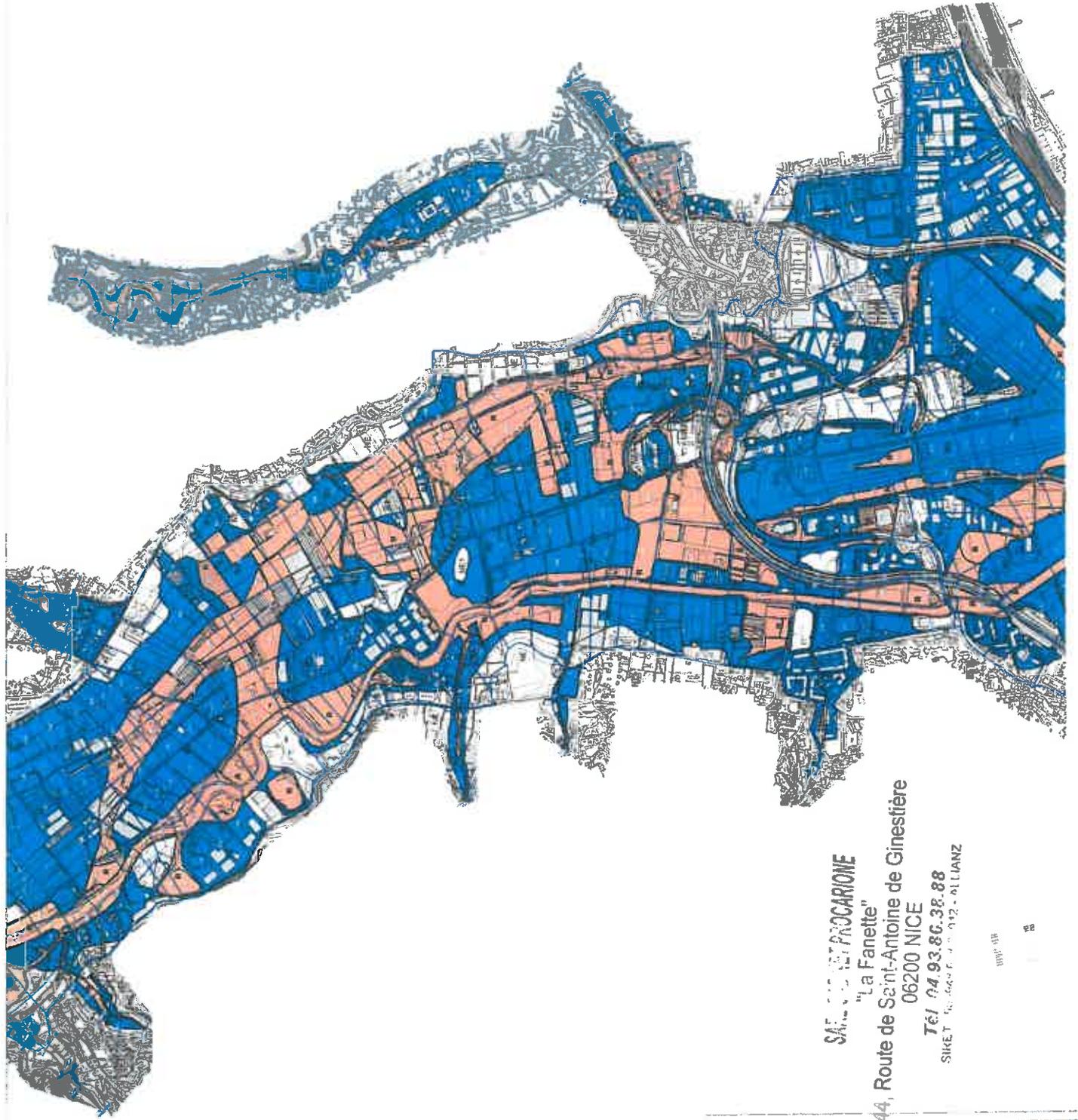
SARL CABINET P. PIRADOR
"La Fanette"

NOV 2003

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT
URBANISME OPERATIONNEL

BCEOM
HFS 10470 X

262



	Risque de Inondation
	Risque de Inondation partielle ou temporaire
	Non affecté
	Risque de Inondation
	Risque de Inondation partielle ou temporaire
	Non affecté
	Risque de Inondation
	Risque de Inondation partielle ou temporaire
	Non affecté
	Risque de Inondation
	Risque de Inondation partielle ou temporaire
	Non affecté

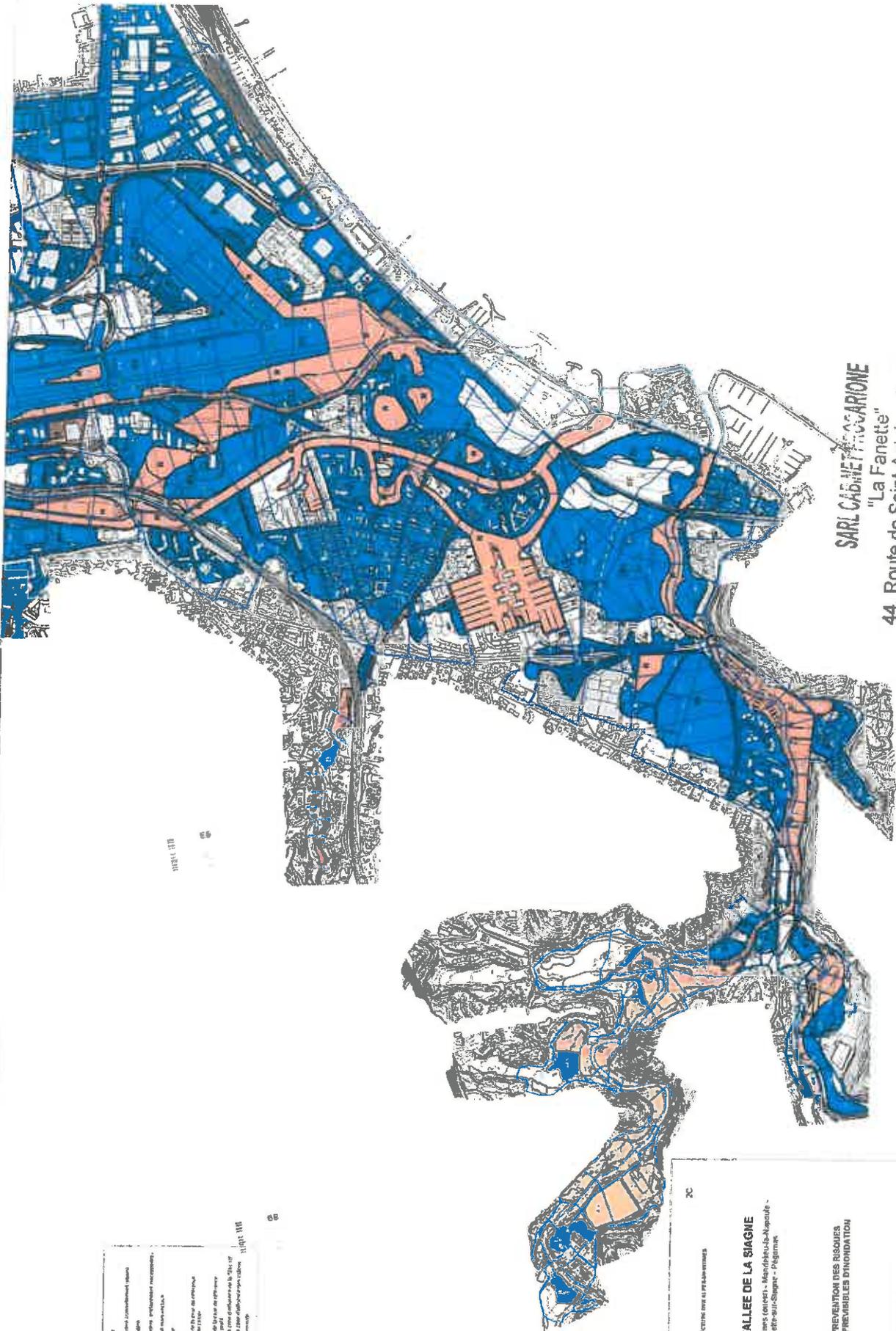
PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
BASSE VALLEE DE LA SIAGNE
 Communes de Cannes-laurelle - Man delou-la-Nigoulle -
 La Roque-sur-Sigone - Pégomas

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
 NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION**

**PLAN DE ZONAGE
 MODIFICATION N°1**

SAINT-ANTOINE DE GINESTIERE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél / 04.93.86.38.88
SIKET - 10, Avenue F. M. 012 - ALLIANZ

Plan de zonage
 Le plan de zonage est un document d'urbanisme qui définit les zones à risque et les mesures de prévention à mettre en œuvre.
 Il est élaboré par le préfet de département, en concertation avec les communes concernées et les services de l'Etat.
 Le plan de zonage est soumis à l'avis des services de l'Etat et des communes concernées.
 Le plan de zonage est publié au Journal Officiel de la République Française.



Legend:

- Zone à risque d'inondation
- Risque d'inondation
- Risque d'éboulement
- Risque d'avalanches
- Risque de mouvement de terrain
- Risque de rupture de barrage
- Risque de rupture de digue
- Risque de rupture de pont
- Risque de rupture de canal
- Risque de rupture de barrage
- Risque de rupture de digue
- Risque de rupture de pont
- Risque de rupture de canal

20

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

BASSE VALLEE DE LA SIAGNE
Communes de Camens (colecte), Mandajous-Alpaudès - La Rossette-sur-Siagne - Pégomas

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION

PLAN DE ZONAGE MODIFICATION N°1

Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation est approuvé par le Préfet des Alpes-Maritimes le 10/05/2011.

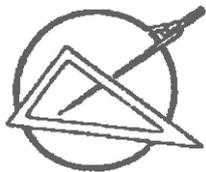
Le Plan de Zonage est approuvé par le Préfet des Alpes-Maritimes le 10/05/2011.

Le Plan de Zonage est en vigueur à compter de la date de son approbation.

Le Plan de Zonage est disponible sur le site internet de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Le Plan de Zonage est disponible sur le site internet de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

SARL CABINET PROCARIONE
"La Fanette"
44, Route de Saint-Antoine de Ginestière
06200 NICE
Tél. 04.93.86.38.88
SIRET 509948 618 00012 - ALLIANZ



CABINET PROCARIONE

« La Fayette » 44 Rte de St Antoine 06200 NICE
 Tel : 04.93.86.38.88 Fax : 04.93.97.47.71 Port: 06.98.72.68.00
 Etat de l'installation intérieure gaz et Etat de l'installation intérieure électrique
 Millièmes, Diagnostic Technique pour passage en copropriété
 Loi CARREZ, Loi BOUTIN, Saturnisme vente et locatif, Détection termites, Etat parasitaire,
 Diagnostic Amiante (vente, locatif, parties communes, ERP)
 Etat des risques naturels et technologiques, Performance énergétique vente et locatif
 Avis de valeur vénale de biens fonciers
 Responsabilité civile pour les missions techniques et d'urbanisme : Assurance ALLIANZ I.A.R.D

Etat de l'Installation Intérieure d'électricité

Arrêté du 28 septembre 2017
 Décret 2016-1105 du 11 août 2016
 NF C 16-600 juillet 2017

Ce DIAGNOSTIC a pour objet d'établir un état de l'installation électrique, en vue d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes.
 En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la réglementation en vigueur.
 Sa durée de validité est de 3 ans dans le cadre d'une vente.
 Sa durée de validité est de 6 ans dans le cadre d'une location.

Un état de l'installation intérieure d'électricité réalisé selon les exigences de l'article L. 134-7 du code de la construction et de l'habitation, tient lieu d'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article 3-3 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs, s'il a été réalisé depuis moins de 6 ans à la date à laquelle ce document doit être produit.

A / Désignation du ou des Immeuble(s) bâti(s)

Localisation du ou des Immeuble(s) bâti(s)

Numéro (indice) : 2350 / (1)
 Département : 06
 Commune : CANNES -06400
 Adresse : Villa Houda - Avenue Reine Elisabeth De Belgique

Référence cadastrale : Section : Non Communiqué - Parcelle : Non Communiqué
 Désignation et situation du lot de (co)propriété : Pas de copropriété
 Type d'immeuble : Appartement Maison individuelle
 Année de construction : Inconnue
 Année de l'installation : Inconnue
 Distributeur d'électricité : ErDF

Etat de l'Installation Interieure d'electricite

B / Identification du donneur d'ordre

Désignation du propriétaire

Nom : M. AYAS Said
 Adresse : Villa Houda-Avenue Reine Elisabeth De Belgique
 06400 CANNES

C / Identification de l'opérateur de diagnostic

Nom : PROCARIONE Joachim
 Email : pronad@wanadoo.fr
 Raison Sociale : PROCARIONE
 Adresse : «La Fanette» 44, route de St Antoine de Ginestière - 06200 NICE
 Numéro SIRET : 50994861800012
 Compagnie d'assurance : ALLIANZ I.A.R.D
 Numéro de police : 56930660
 Valide jusqu'au : 31/07/2018

Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par Bureau Veritas Certification 60, avenue du General de Gaulle 92046 Paris la Défense. Le N° du certificat est 2537882 délivré le 27/01/2015 et expirant le 26/01/2020.

D / Limites du domaine d'application du diagnostic

Le diagnostic porte uniquement sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure, ni les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure, ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur de diagnostic ne porte que sur les constituants visibles, visitables de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue, sans déplacement de meubles ni démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles : des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier), non visibles ou non démontables ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

Etat de l'Installation Interieure d'electricite

E / Synthèse de l'état de l'Installation Interieure d'electricite

E.1. Anomalies et/ou constatations diverses relevées

- L'installation Interieure d'electricite ne comporte aucune anomalie, et ne fait pas l'objet de constatations diverses.
- L'installation Interieure d'electricite ne comporte aucune anomalie mais fait l'objet de constatations diverses.
- L'installation Interieure d'electricite comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs delais un installateur electricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation ne fait pas l'objet de constatations diverses.
- L'installation Interieure d'electricite comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs delais un installateur electricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation fait également l'objet de constatations diverses.

E.2. Les domaines faisant l'objet d'anomalies sont :

- 1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.
- 2. La protection différentielle à l'origine de l'installation électrique et sa sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.
- 3. La prise de terre et l'installation de mise à la terre.
- 4. La protection contre les surintensités, adaptée à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
- 5. La liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- 6. Les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- 7. Des matériels électriques présentant des risques de contact direct.
- 8.1. Des matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage.
- 8.2. Des conducteurs non protégés mécaniquement.
- 9. Des appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives.
- 10. La piscine privée ou le bassin de fontaine.

E.3. Les constatations diverses concernent :

- Des installations, parties d'installations, ou spécificités non couvertes par le présent diagnostic.
- Des points de contrôle n'ont pu être vérifiés.
- Des constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement.

CARIONE
 "La Fenêtrée"
 Saint-Antoine de Ginestière
 06200 NICE
 Tél. 04.93.86.38.88
 SIRET 50994081500012 - ALLIANZ

Observations

Il n'existe pas d'observation particulière à un contrôle.